

Source : Banque Laurentienne du Canada

27 févr. 2019 07h31 HE

Banque Laurentienne Groupe Financier déclare ses résultats pour le premier trimestre 2019

L'information financière présentée dans le présent document est fondée sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 31 janvier 2019 et pour le trimestre clos à cette date, et a été préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Tous les montants sont présentés en dollars canadiens. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque ») et offrent des produits ou services en matière de dépôt, d'investissement, de prêt, de valeurs mobilières, de fiducie et autres.

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les faits saillants du premier trimestre 2019 : « Je suis heureux d'annoncer que nous avons terminé avec succès la Phase 1 de la mise en œuvre de notre système bancaire central et maintenant tous les produits de B2B Banque et la plupart des produits des Services aux entreprises sont désormais sur notre nouveau système. Nous bâtissons maintenant sur des bases solides. »

M. Desjardins a ajouté : « Notre performance de ce trimestre a été affectée par les revenus en baisse des marchés des capitaux, néanmoins la direction demeure engagée à rencontrer ses objectifs à moyen terme, et ultimement, à créer de la valeur à long terme pour ses actionnaires. »

M. Desjardins a conclu : « Banque Laurentienne Groupe Financier n'a jamais été dans une meilleure situation financière, en termes de solidité du capital et des liquidités; nous continuons à maintenir nos provisions pour pertes sur créances sous la moyenne de l'industrie, ce qui témoigne de la qualité de notre gestion des risques de souscription et de crédit; et même s'il reste du travail à accomplir, nous n'avons jamais été aussi solides en termes de processus et de technologie. »

Faits saillants du premier trimestre 2019

- Résultat net ajusté ⁽¹⁾ de 44,7 millions \$ et résultat net comme présenté de 40,3 millions \$
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ⁽¹⁾ de 7,3 % et rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 6,5 %
- Ratio d'efficacité ajusté ⁽¹⁾ de 74,0 % et ratio d'efficacité comme présenté de 76,2 %
- Situation de fonds propres solides
- Gestion prudente des liquidités se traduisant par une réduction annuelle du revenu net d'intérêt estimée à 7,0 millions \$
- Amélioration soutenue de la marge nette d'intérêt, qui s'est établie à 1,80 %
- Solide qualité du crédit, les provisions pour pertes sur créances s'étant établies à 0,12 %
- Phase 1 de la mise en œuvre de notre système bancaire central achevée
- Mesures d'amélioration de l'efficacité entraînant une réduction de l'effectif d'environ 10 %, ou 350 employés, au cours des 12 prochains mois

	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 janvier 2018	Variation
En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)			

Comme présenté

Résultat net	40,3 \$	59,7 \$) (33 %)
Résultat dilué par action	0,88 \$	1,41 \$) (38 %)
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	6,5%	10,8%	
Ratio d'efficacité	76,2%	66,5%	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	8,9%	8,6%	

Base ajustée (1)

Résultat net ajusté	44,7 \$	63,2 \$) (29 %)
Résultat dilué par action ajusté	0,98 \$	1,49 \$) (34 %)
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	7,3%	11,5%	
Ratio d'efficacité ajusté	74,0%	64,8%	

(1) Certaines mesures présentées dans le présent document ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement et constituent des mesures non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

MONTREAL, 27 févr. 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Banque Laurentienne Groupe Financier a déclaré un résultat net de 40,3 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,88 \$, pour le premier trimestre 2019, comparativement à un résultat net de 59,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,41 \$, pour le premier trimestre 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 6,5 % pour le premier trimestre 2019, par rapport à 10,8 % pour le premier trimestre 2018. Sur une base ajustée, le résultat net a totalisé 44,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,98 \$, pour le premier trimestre 2019, en baisse respectivement de 29 % et 34 % par rapport à un résultat net de 63,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,49 \$, pour le premier trimestre 2018. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 7,3 % pour le premier trimestre 2019, par rapport à 11,5 % pour la période correspondante de 2018. Les résultats comme présentés pour le premier trimestre 2019 et le premier trimestre 2018 tenaient compte d'éléments d'ajustement, comme il est précisé à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Modifications apportées à l'égard de l'information financière

La Banque a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), et l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15) le 1^{er} novembre 2018. L'adoption de l'IFRS 9 s'est traduite par une diminution des capitaux propres de 7,7 millions \$ au 1^{er} novembre 2018, ou une diminution du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 4 points de base. Comme le permet l'IFRS 9, la Banque n'a pas retraité les montants comparatifs des périodes antérieures. L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque au 1^{er} novembre 2018. Pour de plus amples renseignements sur ces modifications de méthodes comptables et sur l'incidence de leur adoption au 1^{er} novembre 2018, voir les notes 2 et 5 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Mesures non conformes aux PCGR

La direction utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et des mesures non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance de la Banque. Les résultats préparés conformément aux PCGR sont désignés comme étant des résultats « comme présentés ». Les mesures non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement sont liés aux plans de restructuration ainsi qu'à des regroupements d'entreprises et ont été désignés comme tels du fait que, selon la direction, ils ne reflètent pas la performance sous-jacente de ses activités. Les mesures non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction analyse les résultats de la

Banque et d'apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

Le tableau suivant présente les éléments d'ajustement et leur incidence sur les résultats comme présentés.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat			
Résultat avant impôts sur le résultat comme présenté	46 720 \$	61 325 \$	76 804 \$
Éléments d'ajustement, avant impôts sur le résultat			
Charges de restructuration ⁽¹⁾			
Indemnités de départ	1 347	925	—
Autres charges de restructuration	659	107	918
	2 006	1 032	918
Éléments liés aux regroupements d'entreprises			
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾	442	495	653
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁽³⁾	3 433	3 366	2 983
Autres frais liés aux regroupements d'entreprises ⁽⁴⁾	—	—	599
	3 875	3 861	4 235
	5 881	4 893	5 153
Résultat avant impôts sur le résultat ajusté	52 601 \$	66 218 \$	81 957 \$
Incidence sur le résultat net			
Résultat net comme présenté	40 256 \$	50 801 \$	59 747 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat			
Charges de restructuration ⁽¹⁾			
Indemnités de départ	989	678	—
Autres charges de restructuration	483	78	673
	1 472	756	673
Éléments liés aux regroupements d'entreprises			
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ⁽²⁾	325	364	480
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ⁽³⁾	2 600	2 423	1 878
Autres frais liés aux regroupements d'entreprises ⁽⁴⁾	—	—	439
	2 925	2 787	2 797
	4 397	3 543	3 470
Résultat net ajusté	44 653 \$	54 344 \$	63 217 \$
Incidence sur le résultat dilué par action			
Résultat dilué par action comme présenté	0,88 \$	1,13 \$	1,41 \$
Éléments d'ajustement			

Charges de restructuration	0,03	0,02	0,02
Éléments liés aux regroupements d'entreprises	0,07	0,07	0,07
	0,10	0,08	0,09
Résultat dilué par action ajusté ⁽⁵⁾	0,98\$	1,22\$	1,49\$

- (1) Les charges de restructuration découlent de l'optimisation de nos activités des Services aux particuliers ainsi que de la réorganisation des activités de courtage de détail effectuée au premier trimestre 2019, et ont trait principalement aux salaires, aux provisions liées à la résiliation de contrats de location, aux frais de communication et aux honoraires professionnels. Les charges de restructuration sont incluses au poste Frais autres que d'intérêt.
- (2) L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit non récurrent lié à l'acquisition d'une entreprise en 2012 et est inclus au poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis.
- (3) L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions découle d'acquisitions d'entreprises effectuées en 2016 et en 2017 et est inclus au poste Frais autres que d'intérêt.
- (4) Les autres frais liés aux regroupements d'entreprises découlent de l'intégration d'une entreprise acquise en 2016 et sont inclus au poste Frais autres que d'intérêt.
- (5) L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour les trimestres clos le 31 octobre 2018 et le 31 janvier 2018.

Plan stratégique

Tel qu'il a été mentionné précédemment, nous continuons d'investir dans nos gens, nos processus et nos technologies. Nous demeurons engagés à mettre en œuvre notre plan stratégique et à réaliser notre objectif ultime : améliorer la performance de la Banque et atteindre un niveau de rentabilité semblable à celui des autres banques canadiennes en 2022, au fur et à mesure que nous récoltons les fruits des initiatives dans le cadre de notre transformation. L'objectif demeure d'améliorer la performance de la Banque et de répondre aux besoins des clients dans le contexte économique et technologique actuel. Nous nous efforçons de devenir une entreprise différente et plus pertinente. Comme il est mentionné ci-après, les changements apportés à nos services bancaires amélioreront également l'efficacité.

Le développement de plateformes de croissance, y compris dans le secteur du financement de stocks et d'équipement, donne déjà des résultats positifs. Ayant achevé la phase 1 de la mise en œuvre de notre système bancaire central en janvier, nous nous concentrons maintenant sur le dernier stade du développement de notre nouvelle offre de services bancaires numériques. Cette nouvelle offre, dont le lancement est prévu d'ici quelques mois, devrait améliorer le financement et contribuer positivement aux résultats de la Banque. Par ailleurs, l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée continue de faire l'objet d'investissements et cette dernière, une fois terminée, procurera des avantages importants. Nous travaillons à renforcer nos capacités en matière de sécurité informatique, nos programmes de continuité des affaires ainsi que nos pratiques de gouvernance dans leur ensemble afin que la Banque soit en meilleure position pour générer une croissance.

Tout en nous consacrant pleinement à ces initiatives, nous faisons preuve de prudence dans la gestion des actifs de la Banque et dans le maintien de la confiance des déposants. La qualité de notre crédit demeure solide. En outre, nous maintenons des niveaux de liquidités et de fonds propres beaucoup plus élevés tandis que nous poursuivons notre transformation. Le redéploiement graduel des fonds propres devrait contribuer au redémarrage de la croissance rentable des prêts. Tout en tenant compte des investissements importants requis en vue de réaliser notre transformation, nous demeurons engagés à améliorer l'efficacité de la Banque.

Systeme bancaire central

Au cours du premier trimestre 2019, nous avons effectué la migration des produits restants de B2B Banque et de la plupart des prêts des Services aux entreprises vers la nouvelle plateforme, ce qui a conclu la phase 1 du programme. Comme il a été mentionné précédemment, la phase 2 visera tous les comptes et produits des Services aux particuliers, ainsi que les quelques produits restants des Services aux entreprises. La date d'achèvement visée pour cette phase sera déterminée lorsque l'incertitude liée au renouvellement de la convention collective, qui est venue à échéance le 31 décembre 2017, sera levée. Pendant la période de transition, nous exploitons en simultané les plateformes pour nos systèmes bancaires centraux.

Approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit

Nous réalisons également des progrès dans le cadre de notre projet visant à adopter, à la fin de 2020, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit utilisée pour déterminer les exigences de fonds propres réglementaires de la Banque. En outre, nous continuons d'apporter des améliorations en marge des cadres de conformité et de réglementation afin de mieux gérer les risques.

Optimisation des activités des Services aux particuliers

Au cours du premier trimestre 2019, nous avons fusionné quatre autres succursales et avons continué de surveiller l'incidence des fusions de succursales sur notre clientèle de base. La conversion de nos succursales de services aux particuliers à des succursales offrant uniquement des conseils devrait être réalisée progressivement d'ici la fin de 2019. Au fur et à mesure que nous simplifions les activités de détail de la Banque en succursale, nous nous approchons de notre objectif d'être une institution financière renouvelée d'ici 2022. Toutefois, l'incertitude associée au renouvellement de la convention collective pourrait avoir une incidence sur le rythme auquel nous mettons en œuvre notre plan. Sur la base de notre expérience, nous sommes convaincus que ces changements optimiseront notre réseau de succursales et placeront la Banque en meilleure position pour offrir des services à valeur ajoutée aux clients.

Mesures d'efficacité

Dans le cadre de notre initiative stratégique visant à optimiser et à simplifier les activités des Services aux particuliers, à la fin de février, nous réitérons notre intention de faire passer toutes les succursales restantes au modèle offrant uniquement des conseils d'ici la fin de l'année. En outre, nous sommes en voie de rationaliser certaines fonctions administratives, liées principalement au soutien aux Services aux particuliers. Dans l'ensemble, ces mesures devraient permettre de réduire l'effectif d'environ 10 %, ou 350 employés, au moyen de l'attrition, du départ anticipé à la retraite et de réductions de postes ciblées au cours des 12 prochains mois. Nous prévoyons que ces mesures permettront de générer des économies de coûts sur une base continue pour améliorer notre efficacité.

Résultats consolidés

Performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2019

Le résultat net s'est établi à 40,3 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,88 \$, pour le premier trimestre 2019, comparativement à un résultat net de 59,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,41 \$, pour le premier trimestre 2018. Le résultat net ajusté a été de 44,7 millions \$ pour le premier trimestre 2019, en baisse de 29 % par rapport au résultat net ajusté de 63,2 millions \$ pour le premier trimestre 2018, tandis que le résultat dilué par action ajusté s'est établi à 0,98 \$, un recul de 34 % par rapport au résultat dilué par action ajusté de 1,49 \$ au premier trimestre 2018. La diminution du résultat par action par rapport au premier trimestre 2018 est présentée de façon plus détaillée ci-dessous et tient compte de l'incidence pendant le trimestre complet de l'émission d'actions ordinaires effectuée au début de l'exercice 2018 afin de renforcer les fonds propres.

Revenu total

Le revenu total a diminué de 24,7 millions \$, ou 9 %, pour atteindre 242,3 millions \$ au premier trimestre 2019, comparativement à un revenu total de 267,0 millions \$ au premier trimestre 2018.

Le **revenu net d'intérêt** a diminué de 6,0 millions \$, ou 3 %, pour atteindre 172,6 millions \$ au premier trimestre 2019, comparativement à un revenu net d'intérêt de 178,6 millions \$ au premier trimestre 2018. Le recul s'explique par la diminution des volumes de prêts d'un exercice à l'autre et par la hausse des coûts de financement, en partie contrebalancées par des marges plus élevées sur les prêts aux clients commerciaux résultant des changements apportés à la composition du portefeuille. Comme il a été mentionné précédemment, nous maintenons un niveau de liquidités plus élevé pour soutenir notre plan de transformation. Cette gestion prudente des liquidités se traduit par une réduction annuelle du revenu net d'intérêt estimée à 7,0 millions \$. De surcroît, nous avons haussé graduellement la durée de notre portefeuille de dépôts afin de renforcer la Banque. La marge nette d'intérêt s'est établie à 1,80 % au premier trimestre 2019, soit une hausse de 3 points de base par rapport à la marge du premier trimestre 2018 imputable principalement à la proportion plus importante de prêts aux clients commerciaux à rendement plus élevé.

Les **autres revenus** ont diminué de 18,6 millions \$, ou 21 %, pour atteindre 69,7 millions \$ au premier trimestre 2019, comparativement aux autres revenus de 88,4 millions \$ au premier trimestre 2018. Les frais et commissions sur les activités de courtage ont diminué de 3,6 millions \$ par rapport au premier trimestre 2018, en raison surtout du ralentissement des activités attribuable à la conjoncture défavorable du marché au début de l'exercice. Pour la suite des choses, le portefeuille demeure solide, et les revenus devraient augmenter lorsque les conditions du marché deviendront plus favorables. Les autres revenus liés aux marchés, y compris les profits sur les valeurs mobilières et les revenus de trésorerie et de marchés financiers, ont également été touchés et ont affiché une diminution combinée de 7,3 millions \$ par rapport au premier trimestre 2018. Cette baisse est

principalement imputable à la baisse des profits sur les inventaires détenus pour les activités de courtage, ainsi qu'aux moindres profits sur les portefeuilles de trésorerie. Les frais et commissions sur prêts et dépôts ont diminué de 4,4 millions \$ par rapport au premier trimestre 2018, sous l'effet surtout de la baisse des frais de service sur les dépôts et les paiements alors que les clients modifient peu à peu leur comportement bancaire.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au premier trimestre 2019, le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 0,4 million \$, par rapport à 0,7 million \$ au premier trimestre 2018. Voir la note 3.3 des états financiers consolidés annuels 2018 pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances du premier trimestre 2019 ont totalisé 10,5 millions \$, comparativement aux provisions de 12,0 millions \$ au premier trimestre 2018. Au cours du trimestre, la Banque a continué à tirer parti de la conjoncture économique toujours favorable, ainsi que de la bonne qualité globale sous-jacente du crédit des portefeuilles de prêts.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 184,7 millions \$ au premier trimestre 2019, une hausse de 7,1 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2018. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 4 % pour atteindre 179,2 millions \$ pour le premier trimestre 2019, comparativement à 173,0 millions \$ pour le premier trimestre 2018.

Les **salaires et avantages du personnel** ont reculé de 1,6 million \$, ou 2 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2018, pour se fixer à 92,1 millions \$ au premier trimestre 2019, en raison principalement de la diminution des coûts des régimes de retraite et de la baisse de la rémunération liée à la performance.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont augmenté de 1,7 million \$, ou 4 %, au premier trimestre 2019 par rapport à ceux du premier trimestre 2018, pour s'établir à 49,0 millions \$, du fait principalement de la hausse des frais de technologie pour exploiter en simultanément les plateformes bancaires centrales, ainsi que pour améliorer les niveaux de service et la sécurité des TI sur une base continue. La hausse de la charge d'amortissement liée à la phase 1 achevée de la mise en œuvre du système bancaire central a également contribué à l'augmentation. Le tout a été contrebalancé en partie par la baisse des charges de loyer par suite du déménagement dans le nouveau siège social à Montréal au quatrième trimestre 2018.

Les **autres frais autres que d'intérêt** se sont élevés à 41,5 millions \$ au premier trimestre 2019, une hausse de 6,5 millions \$, ou 18 %, par rapport à ceux du premier trimestre 2018. Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse des charges réglementaires, y compris l'accroissement des frais d'assurance-dépôts et d'autres coûts liés à divers projets relatifs à la conformité et au risque lié à la réglementation d'un exercice à l'autre. L'augmentation des honoraires professionnels et des coûts liés aux relations de travail attribuable à la renégociation de la convention collective échue a également contribué à la hausse d'un exercice à l'autre.

Les **charges de restructuration** se sont élevées à 2,0 millions \$ pour le premier trimestre 2019 et comprenaient essentiellement les charges liées à l'optimisation de nos activités des Services aux particuliers et à la réorganisation des activités de courtage de détail effectuée au premier trimestre 2019.

Aucuns **frais liés aux regroupements d'entreprises** n'ont été engagés au premier trimestre 2019, l'intégration des activités de financement d'équipement acquises en 2016 ayant été en grande partie achevée au deuxième trimestre 2018.

Ratio d'efficacité

Au premier trimestre 2019, le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 74,0 %, par rapport à 64,8 % au premier trimestre 2018. Cela s'explique en partie par la baisse des revenus, y compris les revenus liés aux marchés, de même que par l'augmentation des frais autres que d'intérêt. La Banque investit dans sa transformation, de sorte que ce ratio est actuellement influencé par le niveau accru des dépenses. Par conséquent, comme il a été mentionné précédemment, ce ratio devrait demeurer élevé au cours des prochains trimestres. L'exploitation de deux plateformes bancaires centrales, la gestion des questions associées à la renégociation de la convention collective échue et la mise en œuvre des nouvelles exigences réglementaires, comme les IFRS, ainsi que les projets portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et sur les risques liés à la réglementation exigent que des frais additionnels soient engagés. Le levier d'exploitation ajusté a également été négatif d'un exercice à l'autre. Nous ciblons toujours un ratio d'efficacité inférieur à 63 % en 2021, et nous continuons de viser un levier d'exploitation positif.

Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 76,2 % pour le premier trimestre 2019, comparativement à 66,5 % pour le premier trimestre 2018, essentiellement pour les mêmes raisons que celles susmentionnées.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2019, la charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 6,5 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 13,8 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement de l'imposition réduite des revenus tirés des établissements à l'étranger et des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2018, la charge d'impôts sur le résultat a été de 17,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 22,2 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle des mêmes éléments que ceux mentionnés précédemment. Le 22 décembre 2017, le gouvernement américain a adopté une nouvelle législation fiscale exhaustive, qui a apporté des modifications importantes au code fiscal américain. Au premier trimestre 2018, la réduction du taux d'imposition des sociétés adoptée aux États-Unis avait donné lieu à une baisse de 0,5 milliard \$ de l'actif d'impôt différé net de la Banque aux États-Unis et à l'imputation d'une charge équivalente non récurrente à l'état du résultat. Nous continuons d'évaluer l'incidence de ces nouvelles mesures fiscales sur nos activités aux États-Unis. Le taux d'imposition inférieur pour le premier trimestre 2019, comparativement à celui du premier trimestre 2018, résultait principalement du revenu national proportionnellement inférieur, de même que de la charge non récurrente imputée en 2018.

Situation financière

Au 31 janvier 2019, l'actif total s'élevait à 45,1 milliards \$, une diminution de 0,8 milliard \$ par rapport à l'actif total de 45,9 milliards \$ au 31 octobre 2018. Cette diminution reflète principalement la baisse de 0,4 milliard \$ des liquidités, de 0,3 milliard \$ des prêts et de 0,1 milliard \$ des autres actifs, comme il est mentionné ci-après.

Liquidités

Les liquidités se composent de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 janvier 2019, ces actifs totalisaient 9,8 milliards \$, une diminution de 0,4 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2018. De façon générale, nous continuons de gérer avec prudence le niveau de liquidités tandis que nous poursuivons nos diverses initiatives. La Banque dispose de sources de financement bien diversifiées, et le niveau actuel des liquidités est suffisant pour respecter les obligations de celle-ci, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, s'établissaient à 34,0 milliards \$ au 31 janvier 2019, soit une diminution de 0,3 milliard \$ depuis le 31 octobre 2018. Cette diminution reflète la poursuite de l'optimisation de la composition de notre portefeuille afin d'améliorer la position de la Banque, comme les éléments décrits ci-après l'expliquent plus clairement.

Les prêts personnels s'établissaient à 5,2 milliards \$, soit une baisse de 0,2 milliard \$ depuis le 31 octobre 2018, du fait principalement de la réduction continue du portefeuille de prêts à l'investissement qui reflète le comportement des consommateurs, lesquels tentent de diminuer leur endettement.

Les prêts hypothécaires résidentiels s'établissaient à 16,6 milliards \$ au 31 janvier 2019, soit une baisse de 0,4 milliard \$ depuis le 31 octobre 2018. Cette baisse reflète surtout une diminution graduelle de la souscription, étant donné que nous nous concentrons sur les prêts commerciaux à rendement plus élevé afin d'optimiser l'allocation entre nos produits. La diminution a été contrebalancée en partie par l'acquisition des prêts hypothécaires consentis par des tiers dans le cadre de notre programme visant à optimiser le recours aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH).

Les prêts commerciaux et les acceptations totalisaient 12,3 milliards \$ au 31 janvier 2019. Au premier trimestre 2019, nous avons enregistré une croissance d'environ 381 millions \$, ou 3 % compte non tenu des ventes de prêts, attribuable essentiellement aux volumes de financement de stocks par l'intermédiaire de NCF et aux prêts de financement immobilier. Tel que mentionné précédemment, nous avons vendu des prêts commerciaux à rendement moins élevé totalisant 105 millions \$ au début de l'exercice, ce qui a marqué la fin du réalignement de notre portefeuille de prêts commerciaux. Par conséquent, la valeur du portefeuille de prêts commerciaux a augmenté de 2 %, déduction faite des ventes de prêts, depuis le 31 octobre 2018.

Autres actifs

Les autres actifs ont diminué de 0,1 milliard \$ au 31 janvier 2019 par rapport aux autres actifs au 31 octobre 2018, ce qui s'explique essentiellement par une baisse des chèques et autres effets en transit.

Passifs

Les dépôts ont augmenté de 0,2 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2018, pour atteindre 28,2 milliards \$ au 31 janvier 2019. Les dépôts de particuliers ont totalisé 21,4 milliards \$ au 31 janvier 2019, soit 0,4 milliard \$ de

plus qu'au 31 octobre 2018, en raison surtout de l'augmentation des dépôts à terme obtenus par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants et du réseau de succursales. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,2 milliard \$ depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 6,8 milliards \$, essentiellement en raison de l'optimisation de notre financement et compte tenu de la baisse de l'actif total. Les dépôts de particuliers représentaient 76 % du total des dépôts au 31 janvier 2019, par rapport à 75 % au 31 octobre 2018, et ont contribué à notre solide situation de liquidité.

La dette liée aux activités de titrisation a diminué de 0,4 milliard \$ par rapport au 31 octobre 2018 et s'établissait à 7,3 milliards \$ au 31 janvier 2019. Cette diminution découle surtout des échéances de passifs liés au programme des Obligations hypothécaires du Canada, ainsi que des remboursements normaux et de la diminution des souscriptions de nouveaux prêts assurés imputable aux modifications apportées à la réglementation depuis 2017.

Capitaux propres et fonds propres réglementaires

Les capitaux propres s'élevaient à 2 510,4 millions \$ au 31 janvier 2019, comparativement à 2 496,2 millions \$ au 31 octobre 2018. Tel qu'il a été mentionné à la rubrique « Modifications apportées à l'égard de la présentation de l'information financière », l'adoption de l'IFRS 9 s'est traduite par une diminution des capitaux propres de 7,7 millions \$ au 1^{er} novembre 2018. Cette diminution a été contrebalancée par une augmentation des capitaux propres attribuable à la contribution du résultat net, déduction faite des dividendes déclarés, une hausse du cumul des autres éléments du résultat global ainsi que l'émission d'actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions. Pour de plus amples renseignements, voir l'état de la variation des capitaux propres consolidé.

La valeur comptable par action ordinaire s'établissait à 53,41 \$ au 31 janvier 2019, comparativement à 53,72 \$ au 31 octobre 2018. Au 20 février 2019, 42 190 040 actions ordinaires étaient en circulation.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires était de 8,9 % au 31 janvier 2019 par rapport à un ratio de 9,0 % au 31 octobre 2018. Comme mentionné précédemment, l'adoption de l'IFRS 9 a donné lieu à une diminution de 4 points de base du ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 1^{er} novembre 2018. Au cours du trimestre, nous avons continué de gérer rigoureusement l'accroissement de l'actif de manière à réaliser un équilibre entre la maximisation de la rentabilité de la composition des produits et les expositions pondérées en fonction des risques en vue de maintenir des ratios de fonds propres robustes.

Gestion des risques

Risque lié aux relations de travail

Environ 32 % de nos employés sont représentés par un syndicat et sont couverts par une convention collective qui est venue à échéance le 31 décembre 2017. La majorité de ces employés travaillent dans les succursales de la Banque Laurentienne dans la province de Québec, et certains d'entre eux travaillent au siège social à Montréal. La renégociation de la convention collective échue pourrait entraîner des dépenses plus élevées, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De plus, si nous sommes dans l'incapacité de négocier une convention collective acceptable en temps opportun, une grève des employés syndiqués, un lock-out ou toute autre perturbation du travail pourrait avoir une incidence défavorable sur le service aux clients des Services aux particuliers et les activités et, de surcroît, sur la performance financière.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, nous pouvons, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris les énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les lecteurs à mieux comprendre notre situation financière et les résultats de nos activités aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique nous soyons d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses importantes que nous avons

posées, notamment à l'égard de nos estimations et des énoncés relatifs à notre plan d'affaires et à nos objectifs financiers, y compris les énoncés présentés à la rubrique « Perspectives » de notre rapport annuel 2018.

Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer considérablement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, budgétaire et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution des relations de travail et l'évolution de l'environnement technologique. De plus, ces facteurs comportent notre capacité de mettre en œuvre notre plan et, notamment, la réorganisation réussie des succursales de services aux particuliers, la modernisation du système bancaire central et l'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée en matière de risque de crédit.

Enfin, nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » de notre rapport annuel 2018 et les autres documents publics déposés et disponibles sur le site www.sedar.com.

Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par nous ou en notre nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Accès aux documents traitant des résultats trimestriels

Les investisseurs, les médias et autres qui le souhaitent peuvent consulter le présent communiqué sur notre site Web à l'adresse www.blcgf.ca, sous l'onglet Salle de presse, et notre rapport aux actionnaires, notre présentation aux investisseurs et les informations additionnelles sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Conférence téléphonique

Banque Laurentienne Groupe Financier invite les représentants des médias et le public à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h, heure de l'Est, le 27 février 2019. Le numéro de téléphone sans frais 1-800-263-0877, code 5685882, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission sera également disponible sur le site Web du Groupe, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 27 février 2019, à compter de 12 h, jusqu'à 12 h, le 29 mars 2019, sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Les documents dont il est fait mention au cours de la conférence seront disponibles sur notre site Web, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Résultats financiers.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs

Susan Cohen
Directrice, Relations avec les investisseurs
Bureau : 514 284-4500, poste 40452
Cellulaire : 514 970-0564
susan.cohen@blcgf.ca

Relations médias

Hélène Soulard
Vice-présidente adjointe, Communications
Bureau : 514 284-4500, poste 40015
Cellulaire : 514 926-3295
helene.soulard@blcgf.ca

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »).

Le Groupe emploie plus de 3 500 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché.

Le Groupe gère un actif au bilan de 45 milliards \$, de même que des actifs administrés de 29 milliards \$.

Pièces jointes:

- [01-20190227_2019_T1_BLC_Communique_r14_v2_FR.pdf](#)